



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 14 Votants : 18

L'an deux mille vingt-quatre le neuf décembre le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 04 Décembre 2024.

PRÉSENTS : Laurent DOLCEMASCOLO, Patricia LACHAMP, Céline DESSIMOND ; Christian ROBIN Daniel MAURIN, Sylvette MARECHAL. Grégory COINTE ; Cédric DAUDUIT, Anthony BOURBONNAUX, Stéphanie YVERNAULT;Héloïse FERRIER, Laurent SERIER, Véronique SAUZEDDE ;

Ont donné procuration :

Mme Nicole MARQUES à Céline DESSIMOND
Mme Sophie CARRE à Laurent DOLCEMASCOLO
Jean-Louis ROUVIDANT à Daniel MAURIN
Rémi CHABANAT à Elisabeth BRUSSAT

Absents : Patricia MONTAGNIER

Secrétaire de séance : Céline DESSIMOND

DELIBERATION

Demande d'adhésion au Centre de Gestion FPT : SMACFA
N°2024/12/78

Objet : Autres domaines de compétences

Madame le Maire expose au conseil municipal que le Syndicat mixte de l'aéroport de Clermont Auvergne Métropole souhaite adhérer au Centre de Gestion Fonction Publique.

Conformément à l'article 30 du décret n°85-643 du 28 juin 1985, les communes doivent être consultées sur cette demande d'adhésion afin d'émettre un avis.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve l'adhésion du SMACFA au centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale

*Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et
an ci-dessus, au registre sont les signatures.*

Fait à Orléat, le 09 décembre 2024

AR Prefecture

063-216302653-20241209-20241278-DE
Reçu le 11/12/2024

Le Maire
Elisabeth BRUSSAT

AR Prefecture

063-216302653-20241209-20241278-DE
Reçu le 11/12/2024